
Le 25 avril 2014

Informations complémentaires au communiqué de presse conducteur-d-elite.ch

Campagne conducteur-d-elite.ch: suivre des cours, c'est avoir une conduite plus sûre.

L'objectif de la campagne conducteur-d-elite.ch:

la campagne de prévention du CSR a pour but de réduire le nombre d'accidents sur les routes suisses. En sensibilisant tous les usagers de la route – **des conducteurs de véhicules motorisés aux cyclistes, qu'ils utilisent un vélo conventionnel ou électrique** – aux risques et aux dangers de la circulation routière. Cette campagne les encourage à développer leurs aptitudes de conduite et à rafraîchir leurs connaissances. Et à devenir ainsi des conducteurs d'élite.

Le message: les conducteurs d'élite suivent des cours et ont ainsi une conduite plus sûre.

La prestation: le site Internet conducteur-d-elite.ch fournit des informations sur les différents cours reconnus et certifiés par le CSR et sur les réductions offertes sur le prix des cours. Ces réductions, les jeunes conducteurs et les seniors ne sont pas les seuls à en bénéficier – comme c'était le cas par le passé, car l'avantage a été étendu à tous les participants aux cours.

Pourquoi cette campagne conducteur-d-elite.ch?

Chaque année, le trafic se fait de plus en plus dense sur les routes suisses et il est de plus en plus difficile d'y circuler. Par ailleurs, les véhicules bénéficient de progrès techniques constants. A cela s'ajoute l'apparition de nouveaux panneaux de signalisation et de nouvelles règles de circulation. Tout cela rend la conduite de plus en plus complexe et dangereuse: ne pas réagir correctement dans une situation délicate, c'est donc courir le risque de provoquer très vite un accident. Et c'est ce qui explique qu'année après année, de très nombreuses personnes se blessent, voire trouvent la mort dans des accidents de la route.

Au total, on a enregistré en 2013 17473 accidents avec dommages corporels pour un total de 21648 personnes accidentées. Cela représente grosso modo la population d'une petite ville suisse. Certes, le nombre de personnes accidentées ne cesse de diminuer. Néanmoins, le nombre de tués sur la route l'an dernier – 269 pour être précis – reste élevé et nous devons tout mettre en œuvre pour le réduire autant que possible.

Plus d'un quart des accidents avec dommages corporels sont provoqués par le non-respect des règles de priorité, et un autre quart par l'inattention et une vitesse inadaptée. **Autrement dit, plus de la moitié des accidents de la route avec blessés et tués sont dus au non-respect des règles de circulation ainsi qu'à une mauvaise évaluation des situations et des propres aptitudes de conduite.**

Un grand nombre de ces accidents pourraient être évités. Et c'est précisément l'objectif poursuivi par la campagne conducteur-d-elite.ch. Il est en effet indispensable que tous les usagers de la route suivent régulièrement des cours de perfectionnement si l'on veut être sûr qu'ils se comportent toujours de manière parfaitement sûre dans la circulation routière. Et faire ainsi en sorte qu'ils causent moins d'accidents.

Accidents avec dommages corporels

Vue d'ensemble de l'accidentologie, de janvier à décembre 2013		
	Janvier à décembre 2013	Janvier à Décembre 2012
Total des accidents	53052	54171
Avec dommages corporels	17473	18148
Avec tués	257	301
Avec blessés graves	3859	3867
Avec blessés légers	13357	13980

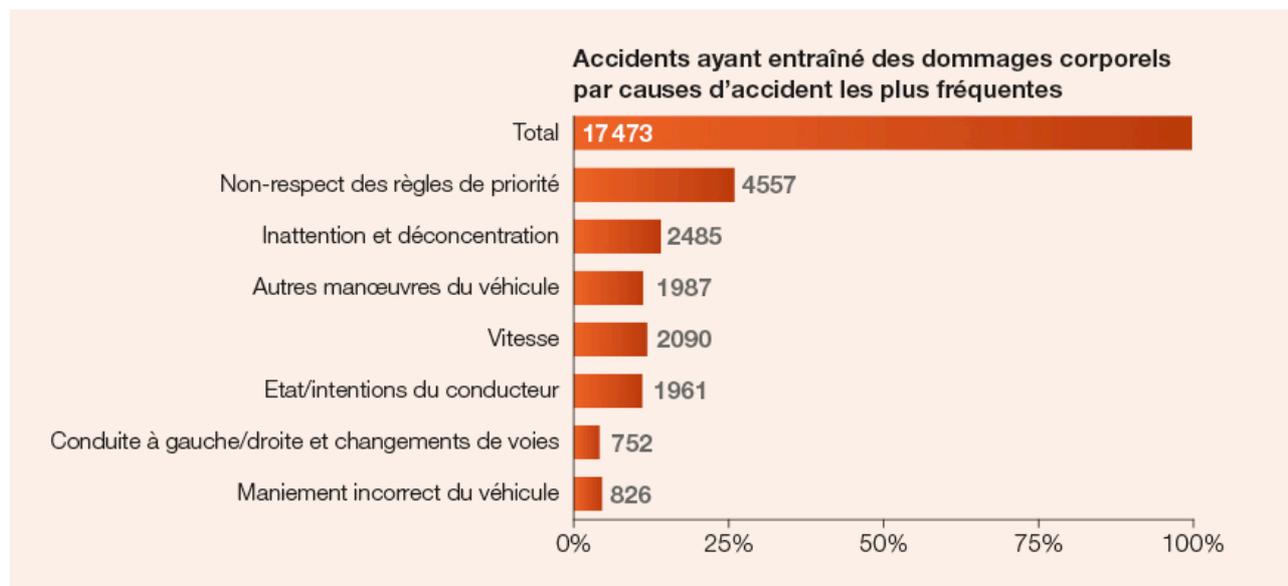
(Source: OFROU, rapport standard VSS 2014)

Victimes selon les conséquences de l'accident

	2013	2012
Total des personnes accidentées	21 648	22 557
Tués	269	339
Blessés graves	4 129	4 202
Blessés légers	17 250	18 016

(Source: OFROU, rapport standard VSS 2014)

Accidents ayant entraîné des dommages corporels par causes d'accident les plus fréquentes



Source: Office fédéral des routes (Astra), 2014

Evolution des tués 2008-2013

2013	2012	2011	2010	2009	2008
269	339	320	327	349	357

(Source: OFROU, rapport standard VSS 2014)

Qu'est-ce qu'un conducteur d'élite?

Les conducteurs d'élite maîtrisent leur véhicule et se comportent dans le trafic de manière responsable et contrôlée. Ils assument leurs responsabilités à l'égard d'eux-mêmes et des autres usagers. Ils développent leurs aptitudes de conduite et rafraîchissent leurs connaissances et ce, de manière régulière. De façon à pouvoir réagir correctement dans des situations délicates ou dangereuses.

La campagne s'adresse à tous les usagers de la route. Comme les utilisateurs de vélos électriques ainsi que les jeunes et les seniors sont particulièrement exposés, la campagne mettra chaque année l'accent sur l'un de ces trois groupes cibles: les utilisateurs de vélos électriques en 2014, les seniors en 2015 et les jeunes conducteurs en 2016.

Au total, plus de 50% des accidents entraînant des dommages corporels sont provoqués par des conducteurs de véhicules motorisés. En 2013, 69 piétons ont perdu la vie en Suisse, soit 6 de moins qu'en 2012. En revanche, le nombre de blessés graves parmi les piétons accidentés a augmenté de 32 unités l'an dernier pour atteindre un total de 723 personnes. Cela représente une augmentation de cinq pour cent par rapport à l'année précédente.

Davantage d'accidents impliquant des vélos électriques

Le nombre d'utilisateurs de vélos électriques accidentés a connu une forte progression (+36 pour atteindre un total de 114 blessés graves). Ce phénomène est certainement lié à la hausse spectaculaire des ventes de ce nouveau moyen de locomotion. Les vélos électriques sont certes rarement à l'origine d'accidents, il n'en demeure pas moins que la forte augmentation (+46% en 2013 par rapport à 2012) du nombre de blessés graves parmi les utilisateurs de vélos électriques est préoccupante. **Les vélos électriques sont de plus en plus présents sur les routes suisses; il est dès lors logique d'y accorder davantage d'attention en termes de sécurité routière.**

En 2013, 17 cyclistes ont perdu la vie, soit 11 de moins que l'année précédente. Du côté des motards, le nombre de tués a diminué de 19 pour retomber à 55 personnes. On note aussi un recul de trois et six pour cent respectivement au niveau des motards et des cyclistes gravement blessés. Ce bilan positif pourrait avoir été favorisé par les conditions météo. La poursuite des conditions hivernales jusqu'à la fin du mois d'avril, l'automne humide et l'arrivée de l'hiver dès la mi-octobre dans les Alpes ont probablement limité l'usage des deux-roues par rapport à l'année précédente.

Accidents avec dommages corporels selon le moyen de locomotion et selon la cause principale probable de l'accident (et selon les conséquences de l'accident: tableau 1: tués; tableau 2: blessés graves)

Tués dans des accidents de la route			
	2013	2012	Variation
Moyen de locomotion			
Voiture	103	104	-1%
Véhicule de transport de personnes de plus de 3,5 t et plus de 17 places	0	1	-100%
Camion	3	1	200%
Moto	55	74	-26%
Vélo conventionnel	17	28	-39%
Vélo électrique	4	8	-50%
Piéton	69	75	-8%
Sur le passage pour piétons	21	20	5%
En dehors du passage pour piétons	48	55	-13%
Autre	18	18	0%
Total	269	339	-21%
Cause principale probable de l'accident			
Vitesse	37	48	-23%
Inattention/déconcentration	23	29	-21%
Alcool	35	40	-13%

(Source: OFROU, rapport standard VSS 2014)

Blessés graves dans les accidents de la route			
	2013	2012	Variation
Moyen de locomotion			
Voiture	1 102	1 100	0%
Véhicule de transport de personnes de plus de 3,5 t et plus de 17 places	26	3	-88%
Camion	19	19	0%
Moto	1 219	1 181	-3%
Vélo conventionnel	840	790	-6%
Vélo électrique	114	78	46%
Piéton	723	691	5%
Sur le passage pour piétons	301	284	6%
En dehors du passage pour piétons	422	107	4%
Autre	197	229	-14%
Total	4 129	4 202	-2%
Cause principale probable de l'accident			
Vitesse	585	625	-6%
Inattention/déconcentration	447	458	-4%
Alcool	373	400	-7%

(Source: OFROU, rapport standard VSS 2014)

Toutes les catégories d'âge sont touchées

Il ne fait aucun doute que les jeunes âgés de 18 à 24 ans sont exposés à un risque élevé d'accident. Pourtant, contrairement à ce que l'on pensait jusqu'à présent, ils ne présentent pas le risque d'accident le plus élevé, comme l'a montré l'étude «Effets de l'âge sur la sécurité des usagers suisses de véhicules motorisés en 2010» réalisée par Casutt, Martin et Jäncke (2013): ils n'occupent que la troisième place du «hit-parade», après les personnes de plus de 80 ans et les personnes âgées de 75 à 79 ans. Mais l'étude révèle aussi une **augmentation de la participation aux accidents des usagers âgés de 40 à 49 ans**. Dans cette tranche d'âge, on est particulièrement frappé par la hausse du nombre d'auteurs d'accidents et de blessés. Les hommes sont plus souvent concernés que les femmes: c'est dans la catégorie des 55-59 ans que le nombre d'hommes tués sur la route a été le plus élevé en 2013. Les blessés graves sont les plus nombreux dans la tranche d'âge 45-49 ans, juste devant celle des 50-54 ans. Il est dès lors important que les personnes qui se trouvent dans cette catégorie d'âge suivent elles aussi régulièrement des cours de perfectionnement.

Victimes selon les conséquences de l'accident, le sexe et l'âge, 2013						
	Tués		Blessés graves		Blessés légers	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
Total	191	78	2 711	1 418	9 830	7 420
0-4	3	3	14	14	88	65
5-9	4	0	61	24	206	161
10-14	1	1	72	41	342	267
15-19	10	4	249	111	1 028	736
20-24	15	3	225	123	1 079	967
25-29	11	6	203	112	976	789
30-34	11	2	208	87	902	662
35-39	3	2	190	77	786	601
40-44	11	3	214	83	771	547
45-49	18	1	279	92	861	627
50-54	15	4	258	128	806	500
55-59	19	1	192	116	571	411
60-64	14	4	145	66	443	330
65-69	5	5	131	83	331	265
70-74	15	7	104	64	254	190
75-79	9	8	73	69	172	146
80-84	12	9	62	77	128	98
85-89	8	11	24	37	64	46
90-94	7	4	7	11	17	11
95-99	0	0	0	3	4	1
99+	0	0	0	0	1	0

(Source: OFROU, rapport standard VSS 2014)

Comment devient-on conducteur d'élite?

Pour devenir conducteur d'élite, il faut suivre des cours de perfectionnement. **Les cours de conduite de sécurité permettent d'affiner la conduite, d'apprendre de nouvelles règles de circulation routière et d'analyser les multiples dangers de la route.** L'offre de cours de conduite de sécurité est très large en Suisse. Pour en garantir la qualité, le CSR octroie son label de qualité aux cours qui répondent à ses exigences.

En suivant l'un des cours recommandés par le CSR, les participants contribuent à améliorer la sécurité routière. En Suisse, 39 (fin 2013) organisateurs proposent des cours de conduite de sécurité. Ces cours doivent aider à réduire le nombre d'accidents sur la route et sont censés améliorer la cohabitation entre les différents types d'utilisateurs. Tous les cours respectent le cahier des charges du CSR et sont donnés par un instructeur du CSR.

Cours vélo conventionnel / électrique

Les cyclistes, qu'ils utilisent un vélo conventionnel ou électrique, sont particulièrement exposés dans la circulation routière. En cas d'accident, les conséquences sont souvent désastreuses. Les vélos électriques sont spécialement rapides et silencieux, et leur vitesse est souvent mal estimée par les autres utilisateurs, qui les aperçoivent fréquemment trop tard aussi. La conduite d'un vélo électrique présente donc des risques souvent sous-estimés.

Pour les cours vélo conventionnel et électrique, un manuel distinct a été élaboré pour l'organisation des cours. Dans un cours de conduite de sécurité, les cyclistes apprennent ainsi à

- évaluer correctement les risques auxquels ils sont exposés;
- manœuvrer leur vélo, conventionnel ou électrique, d'une main sûre;
- maîtriser les situations dangereuses;
- appliquer des stratégies d'évitement qui leur permettront d'affronter le trafic avec un maximum de sécurité.

Cours auto

De nombreux progrès techniques tels que les systèmes d'assistance à la conduite ont certes réduit le nombre d'accidents mais ils ne remplaceront jamais un conducteur chevronné.

Un cours de conduite de sécurité apprend aux automobilistes à

- identifier en temps voulu les possibles dangers de la route;
- connaître les systèmes techniques de leur voiture ainsi que leurs limites;
- évaluer leurs aptitudes et limites personnelles;
- maîtriser leur véhicule en toute situation;
- déjouer avec assurance toutes les situations dangereuses.

Cours moto

Malgré l'emploi de tenues de protection ultramodernes, les motards sont particulièrement exposés dans le trafic routier. Ils n'ont pas autour d'eux une carrosserie pour les protéger et le moindre accident suffit à causer de graves blessures. Les motards ont donc d'autant plus intérêt à savoir identifier instantanément les dangers qui les guettent et à maîtriser parfaitement leur machine.

Dans un cours de conduite de sécurité, les motards apprennent à

- mieux cerner les dangers auxquels ils sont exposés sur la route;
- identifier très tôt les dangers potentiels et à réagir à bon escient;
- freiner avec un maximum d'efficacité en préservant la stabilité de leur machine;
- éviter habilement les obstacles avec leur moto;
- utiliser des stratégies qui leur permettront de rouler à moto en toute sécurité.

Cours camion / car

On dénombre de plus en plus de camions et de cars sur nos routes et les chauffeurs sont soumis à des impératifs de temps de plus en plus stricts. Chaque trajet devient donc une source de risques. Pour être sûr d'arriver à bon port, il faut savoir parfaitement analyser le trafic et avoir une maîtrise totale de son véhicule. Les chauffeurs de car doivent eux aussi veiller à avoir toujours leur véhicule complètement sous contrôle. La vie de leurs nombreux passagers est littéralement entre leurs mains et ils ne peuvent pas se permettre de commettre la moindre erreur. Un cours de conduite de sécurité apprend aux chauffeurs de camion et de car à

- appliquer des stratégies qui leur permettront de réduire les risques dans des situations stressantes;
- connaître les dangers spécifiques des poids lourds;
- situer les limites de leur véhicule;
- arrimer correctement leur chargement;
- manœuvrer leur véhicule avec une parfaite maîtrise.

Le label de qualité du CSR



Le CSR certifie les cours de conduite de sécurité avec son label de qualité, qui garantit ainsi l'offre de cours de perfectionnement de qualité, certifiés selon les manuels du CSR. Avec ce label, le CSR relève les exigences auxquelles doivent se conformer les organisateurs de cours, les instructeurs et les experts en assurance-qualité. Le label du CSR est censé améliorer encore la qualité des cours et encourager les usagers de la route à suivre un cours et à contribuer ainsi à diminuer le nombre d'accidents. Le CSR conseille les organisateurs de cours dans l'élaboration de leurs cours de sécurité routière et fournit des informations sur les exigences en termes d'assurance-qualité auxquelles doivent répondre les cours et les manuels utilisés dans ce cadre. Pour le reste, le CSR conseille les personnes qui souhaitent suivre une formation d'instructeur en cours de conduite de sécurité.

L'action de remboursement

Désormais, le CSR rembourse une partie du prix des cours non plus seulement aux jeunes conducteurs et aux seniors mais à tous les participants. Ils bénéficient d'une réduction de 100 francs sur un cours d'une journée de conduite auto, moto ou camion/car et 40 francs sur un cours vélo électrique. Cette action de remboursement est financée par le Fonds de sécurité routière (FSR).

Qui sont les organisateurs de la campagne conducteur-d-elite.ch?

La campagne conducteur-d-elite.ch est une campagne de prévention des accidents imaginée par le Conseil suisse de la sécurité routière (CSR) et financée par le Fonds de sécurité routière (FSR). Le FSR souscrit complètement à la notion d'apprentissage tout au long de la vie, les mauvais comportements des usagers étant de loin la cause d'accident la plus fréquente. Cet apprentissage et, partant, l'évolution des comportements sont notamment le fruit d'un travail médiatique (campagnes), avec des mesures dans le domaine de l'école et de la sécurité routière (mesures de protection et initiation à la circulation routière) et un perfectionnement sur base volontaire.

Le Conseil suisse de la sécurité routière (CSR) – pour plus de sécurité sur les routes.

Le Conseil suisse de la sécurité routière (CSR) est l'organisation faîtière responsable en matière de sécurité routière. Il entend sensibiliser tous les usagers à l'importance d'une cohabitation empreinte de respect mutuel. Dans cette optique, il attire leur attention sur les possibles dangers de la route et améliore la sécurité routière par un travail d'information et de prévention. Le cœur de métier du CSR est l'assurance qualité de la formation et de la formation continue dans le domaine de la circulation routière.

Le CSR remplit ainsi les missions qui lui sont confiées par l'Association des services des automobiles (asa) et par le Fonds de sécurité routière (FSR). A travers son assurance-qualité, le CSR contribue à l'amélioration constante de la formation continue des conducteurs. Il apporte ainsi une contribution majeure à l'amélioration de la sécurité routière.

Le CSR est une organisation de droit privé possédant la forme juridique d'une association. Parmi les quelque 200 membres figurent des institutions de droit public (offices fédéraux tels que le bpa l'OFROU, communes, etc.) ainsi que des organisations et entreprises privées (TCS, ASTAG, Pro Velo Suisse, organisations de transport public). Le Comité du CSR se compose de 14 membres issus de 14 organisations membres. Le CSR emploie 14 collaborateurs à son secrétariat de Berne. Plus d'informations sur le site www.vsr.ch.

Photos

Vous trouverez des photos à télécharger sous www.conducteur-d-elite.ch/médias

Contact pour toute question des médias

Conseil suisse de la sécurité routière (CSR)

Effingerstrasse 8

Case postale 8616

3001 Berne

Stefan Ingold

ingold@vsr.ch

Tél. 031 560 36 66

info@vsr.ch